

5.5.1 La région géographique du Canada est délimitée par la frontière canado-américaine, le 71^e méridien ouest et la ligne qui, commençant à l'intersection de 72°20'O. et de la frontière canado-américaine, suit le méridien 72°20'O. jusqu'à l'intersection du 46^e parallèle nord et, de là, le 46°N. jusqu'au 71^e méridien ouest. Le Canada répartira les voies des bandes 423,0125-423,800 MHz et 428,0125-428,800 MHz et les utilisera pour des assignations dont la largeur de bande nécessaire n'excède pas 16 kHz et dont les fréquences centrales sont espacées de 25 kHz, de 423,0375 à 423,7875 MHz inclusivement et de 428,0375 à 428,7875 MHz inclusivement.

La région géographique des États-Unis est délimitée par la frontière canado-américaine, le 71^e méridien ouest et la ligne qui, commençant à l'intersection 44°13'N. et 71°O., suit l'arc de grand cercle jusqu'à l'intersection 45°N et 69°40'O., et de là, longe en direction nord le méridien 69°40'O. jusqu'à l'intersection du 46^e parallèle nord et, de là, longe en direction ouest le 46°N. jusqu'à l'intersection de la frontière canado-américaine. Les États-Unis répartiront les voies des bandes 423,0125-423,800 MHz et 428,0125-428,800 MHz et les utiliseront pour des assignations dont la largeur de bande nécessaire n'excède pas 16 kHz et dont les fréquences centrales sont espacées de 25 kHz, de 423,025 à 423,775 MHz inclusivement et de 428,025 à 428,775 MHz inclusivement.

Dans les deux régions, il faut coordonner les assignations de fréquences projetées dans les bandes 423,0125-423,800 MHz de la façon suivante :

- a) La région géographique du Canada est délimitée par la frontière canado-américaine, le 71^e méridien ouest et la ligne qui, commençant à l'intersection de 72°O. et de la frontière canado-américaine, longe en direction nord le 72^e méridien ouest jusqu'à l'intersection avec la parallèle 45°45'N. et ensuite le parallèle 45°45'N. jusqu'à son intersection avec le méridien 71°O.
- b) La région géographique des États-Unis est délimitée par la frontière canado-américaine, le 71^e méridien ouest et la ligne qui, commençant à l'intersection 44°25'N. et 71°O., suit l'arc de grand cercle jusqu'à l'intersection 45°N. et 70°O., puis longe en direction nord le 70^e méridien ouest jusqu'à l'intersection 45°45'N., puis longe en direction ouest le 45°45'N. jusqu'à l'intersection avec la frontière canado-américaine.

5.5.2 Dans la zone terrestre des États-Unis délimitée par la ligne du 81^e méridien ouest, l'arc d'un cercle de 120 km de rayon, dont le centre est à l'intersection du 81^e méridien ouest et de la rive nord du lac Érié, tracé dans le sens des aiguilles d'une montre entre l'intersection sud avec le 81^e méridien ouest et le point d'intersection ouest avec la frontière canado-américaine, et la frontière canado-américaine, les États-Unis répartiront les voies des bandes 422,1875-423,800 MHz et 427,1875-428,800 MHz, et les utiliseront pour des assignations dont la largeur de bande nécessaire n'excède pas 16 kHz et dont les fréquences centrales sont espacées de 25 kHz, de 422,200 à 423,775 MHz inclusivement et de 427,200 à 428,775 MHz inclusivement.